



Paris, le 28/09/2020

À Madame la Ministre du Travail, Élisabeth BORNE

Madame la Ministre,

Après des semaines de mobilisation vous avez annoncé que notre camarade Anthony Smith serait réintégré en section d'inspection du travail dans sa région, mais dans un autre département.

Cette décision met en lumière ce que toute la CGT et le comité de soutien disent depuis le début, que notre camarade n'a fait que son travail, et qu'il était dans son droit le plus légitime quand il a demandé à un juge d'ordonner à une entreprise de fournir des mesures de protection à ses salariés.

Si cette décision est un véritablement soulagement pour Anthony, sa famille et ses proches, la CGT Finances Publiques, en accord total avec le comité de soutien, demande l'annulation totale de la sanction, injustifiée et infondée.

Au sein de l'inspection du travail, comme dans l'ensemble des administrations, dont la DGFIP, et des ministères constitutifs de la fonction publique, les personnels doivent pouvoir exercer leurs missions sans pression et sans entrave.

Monsieur Anthony Smith, l'ensemble des inspecteurs du travail et plus largement, l'ensemble des fonctionnaires doivent voir leur indépendance garantie contre toutes les formes de pressions, qu'elles soient de nature économique, politique ou patronale.

Conformément au statut des fonctionnaires et aux lois de la république, la CGT Finances Publiques réaffirme le nécessaire respect des principes d'indépendance qui garantissent l'exercice des missions au service de l'intérêt général de manière neutre et impartiale.

L'annulation de cette sanction est liée à nécessaire réaffirmation de l'indépendance de l'inspection du travail, mais aussi de tous les fonctionnaires. Elle est donc attendue par des millions d'agents de la fonction publique, mais aussi de millions de salariés, de citoyens, de travailleurs qui sont en droit d'attendre un service public neutre et indépendant.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos considérations distinguées.

Fanny DE COSTER

Secrétaire générale de la CGT Finances Publiques



**SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES** : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex  
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr t : 01.55.82.80.80 -  
☎ : 01.48.70.71.63 f : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) t : @cgt\_finpub (CGTFinancesPubliques)

